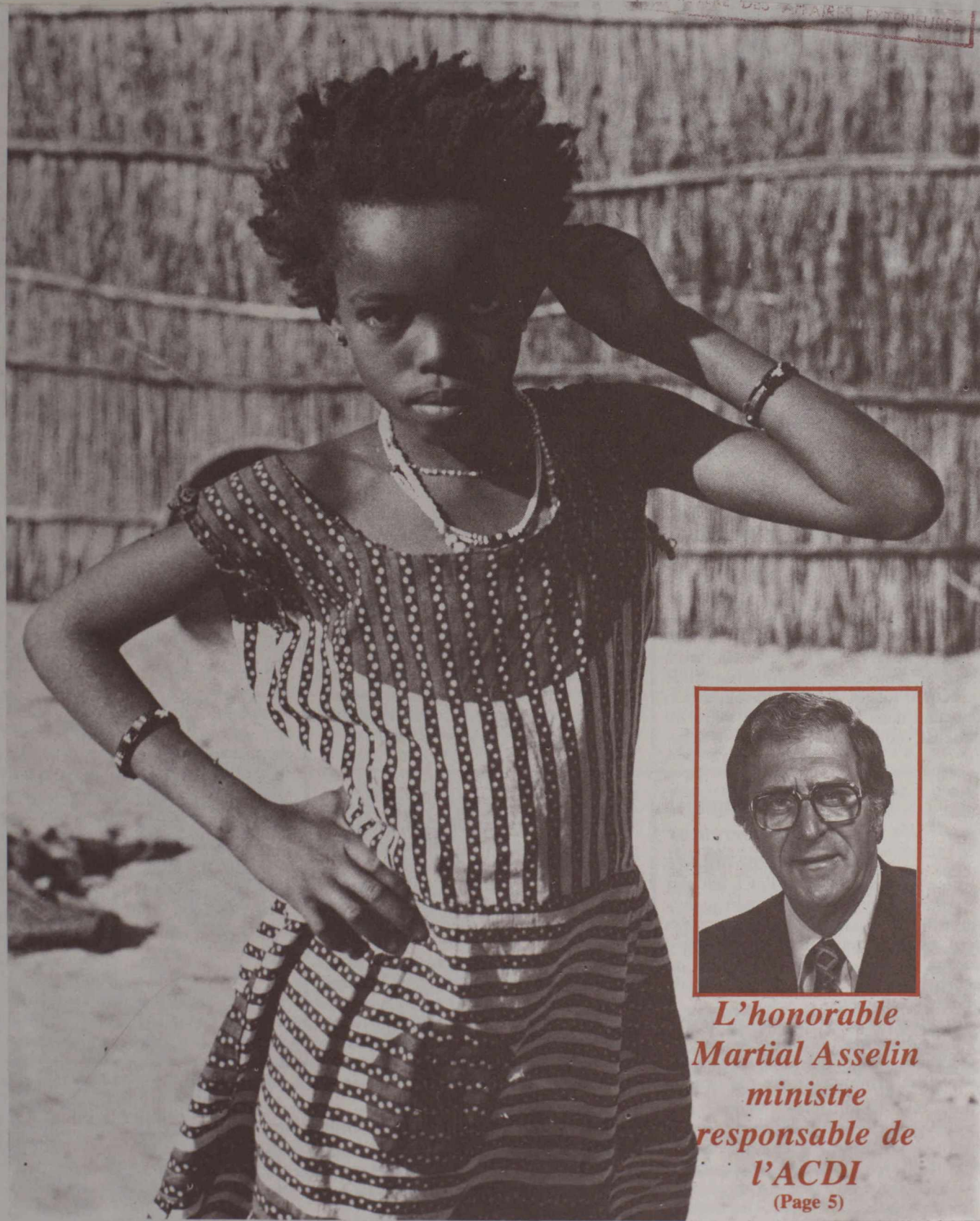


Le Canada et l'Afrique

CA1
EA965
C11
#3, jan/80
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01030095 5

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



*L'honorable
Martial Asselin
ministre
responsable de
l'ACDI
(Page 5)*



Le Canada et l'Afrique



Le ministre responsable de l'ACDI lors d'une visite aux abattoirs de Dakar

Chaîne du froid

Le ministre du développement rural du Sénégal, M. Djibril Sène et l'Ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Jacques Asselin ont inauguré les travaux de construction du projet de chaîne du froid, à Dakar et à Kaolack, en début octobre. Le projet chaîne du froid a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de commercialisation de la viande destinée à la consommation humaine dans les principales villes du Sénégal, notamment à Dakar, à Kao-

lack, à Rufisque et à Saint-Louis. L'achèvement des travaux pour l'ensemble du projet est prévu pour novembre 1980. Le projet inclut aussi un volet de formation technique relatif à la mise en opération de ces nouvelles installations qui seront gérées par la Société d'Exploitation des Ressources Animales du Sénégal (SERAS). Ce projet bénéficie du financement du Canada, par le biais de l'ACDI pour un montant de 433 millions de francs CFA en prêt, et 42 millions de francs CFA en subvention.

Bureau des échanges commerciaux avec le Tiers-monde

Le gouvernement canadien a fait part de son intention d'ouvrir un bureau destiné à faciliter les échanges commerciaux et à aider les pays du Tiers-Monde à surmonter les obstacles auxquels se heurte la vente de leurs produits sur les marchés canadiens.

Etabli à Montréal, ce bureau devrait remplir deux fonctions principales : répondre aux demandes de renseignements des exportateurs des pays en dé-

veloppement qui éprouvent de la difficulté à pénétrer les marchés canadiens, et organiser des projets et des programmes (séminaires, foires commerciales, activités de formation et autres) afin de venir en aide aux pays en développement les plus pauvres qui cherchent à exporter leurs produits au Canada.

Le bureau se verra attribuer, au départ, un mandat de trois ans au terme duquel ses activités seront réexaminées. La Direction de la coopération industrielle de l'ACDI sera chargée d'en superviser les opérations. Un comité consultatif interministériel, composé de

Avis aux lecteurs

Certains de nos lecteurs ignorent peut-être que les ambassades et les missions canadiennes à l'étranger distribuent de la documentation gratuite sur le Canada. Cette documentation, qui peut être obtenue sur place ou par courrier, comprend des livres, des brochures d'information sur le Canada, des cartes, des statistiques et des feuillets de renseignements sur divers domaines d'activités.

En plus de la documentation écrite, la plupart des missions disposent de films, de disques et de diapositives qui peuvent être empruntés par le public à titre gracieux. Les films généralement produits par l'Office national du Film du Canada, sont en 16 mm, sonores et en couleur pour la plupart. Un catalogue des films peut être consulté sur place.

Prière de s'adresser à la mission canadienne la plus proche pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet.

représentants des ministères des Finances, des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce, veillera également à conseiller l'ACDI sur les questions d'ordre général relevant de ce bureau.

Directions du Développement, juillet/août 1979.

Frère Emmanuel membre de l'Ordre du Canada



Frère Emmanuel Quintal, Directeur du Collège Saint-Michel à Dakar, vient d'être nommé membre de l'Ordre du Canada. L'Ordre du Canada, institué le 1^{er} juillet 1967, année du centenaire de la Confédération, a

pour but de reconnaître les mérites des citoyens canadiens qui se sont distingués par des actes exceptionnels et par les services éminents qu'ils ont rendus à leur pays ou à l'humanité en général.

Le Canada et l'Afrique - Trimestriel - B.P. 3373 - Dakar, Sénégal
Organe d'information des ambassades du Canada en Afrique - Directeur : J. André Ouellette
Numéro 3 - Janvier 1980 - Imprimé au Sénégal par les NIS

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.



Francophonie et coopération

Dans la perspective canadienne

La francophonie épouse des contours relativement imprécis. Source à la fois d'ambiguïté et de richesse, pour certains, elle recouvre une zone géographique de pays entièrement ou partiellement de langue française. D'autres l'identifient à un réflexe de nature défensive face aux dangers susceptibles de porter atteinte à cette langue. Les diplomates ont tendance à y voir une somme de rapports originaux entre un ensemble de pays. Ce vocable n'est certes pas facile à circonscrire. Au Canada même, la perception de la francophonie n'est pas nécessairement semblable entre un Acadien et un Québécois ou entre un Franco-Ontarien et un Franco-Manitobain. Nous évoquerons ici la francophonie sous sa forme dynamique et globale : une forme nouvelle d'alliance qui se traduit par l'expression de certaines solidarités bien spécifiques.

Parce qu'elle est une donnée fondamentale et permanente de sa politique étrangère, comme vient de le rappeler récemment son Premier Ministre, le Canada n'a jamais cherché à restreindre ses objectifs à l'égard de la francophonie. Il l'a, dès ses débuts, conçue comme une réalité aux possibilités multiples, comme une forme de dialogue fraternel et préférentiel. La participation canadienne revêt un caractère actif et soutenu, cherchant à s'adapter aux divers réseaux d'échanges que ce mouvement a mis en place. Cette association emprunte aussi bien la bilatérale que la multilatérale. Nous avons eu l'occasion de souligner l'ampleur et la vitalité des relations directes

qui se sont nouées entre le Canada et les pays d'Afrique francophone au cours de la dernière décennie. Parallèlement, le Canada s'est impliqué dans sa coopération multilatérale avec cette région du monde dans le cadre de la francophonie internationale. Dans quelles perspectives envisage-t-il cette collaboration ?

Pour un pays bilingue comme le Canada, la francophonie représente une large fenêtre ouverte sur une communauté d'une trentaine de pays. Une ouverture par conséquent, sur un monde qui compte plus de cent cinquante millions de personnes. Un monde aux frontières politiques, géographiques, économiques, sociales et religieuses bien souvent différentes et qui n'incitent pas nécessairement au rapprochement.

Une volonté surtout de connaissance mutuelle à partir de certaines affinités profondes et de parenté culturelle. En participant aux entreprises de cette vaste communauté, le gouvernement canadien a innové en matière de politique étrangère. A cause de la configuration politico-sociale, linguistique et culturelle du Canada, ses responsables ont, dès le départ, jugé indispensable d'associer étroitement à cet effort international le Québec, foyer central de la langue et de la culture française. Cette association ne se limite pas à cette seule province. Elle comprend également le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba qui comptent une bonne proportion de Canadiens d'expression française. Le Québec et le Nouveau-Brunswick jouissent du statut de gouvernements participants

au sein de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

Si, en une quinzaine d'années seulement, le Canada a été en mesure de tisser des relations étroites et fécondes avec la majorité des pays francophones du Tiers-Monde, c'est en donnant un cadre souple, nuancé et équilibré à cette coopération. Tout en tenant compte de ses propres réalités, il a pris la mesure de l'extrême diversité de la communauté francophone. Il a dans un même temps essayé d'appréhender la dimension historique de chacune des nations qui la composent. C'est à partir de cette double appréciation qu'il a, au fil des années, moulé ses politiques et orienté ses actions. La francophonie permet - et c'est l'un de ses avantages majeurs - aux états du Tiers-Monde, notamment aux plus démunis, d'avoir accès à des activités et programmes à l'échelon international. Ceci naturellement en complément de la coopération bilatérale dont ils bénéficient. Il importe en effet de constater que la grande majorité des partenaires de cette communauté francophone se trouve en Afrique, d'où la signification que le Canada attache à ses actions de coopération avec cette région du monde, actions qui, de par leur nature, ont une incidence directe sur le développement humain, culturel, économique et social.

C'est dans une perspective d'équilibre que le Canada conçoit son rôle au sein des organismes de la francophonie. Son attitude découle d'une volonté de solidarité internationale qui tient compte en premier lieu des besoins immédiats et essentiels des pays moins favorisés. Cette coopération doit être l'occasion d'une mise en valeur plus rationnelle et plus efficace des ressources dont disposent l'ensemble de la communauté francophone, y compris des technologies nouvelles dans des domaines aussi variés que les communications, l'agro-industrie en milieu rural, la normalisation des données scientifiques, etc. Dans l'optique canadienne, cette forme de coopération est perçue comme un instrument supplémentaire mis à la disposition des pays en voie de développement. Elle sera d'autant plus fructueuse qu'elle aura un caractère multisectoriel. Idéalement elle doit pouvoir être à la fois



*Les
présidents
Senghor
(à gauche)
et Bourguiba,
pères
de la
francophonie*



Le Canada et l'Afrique



humanitaire et culturelle, intellectuelle et matérielle, économique et technique. Grâce aux diverses tribunes internationales de la francophonie, les relations du Canada avec ses autres partenaires se sont intensifiées notablement. Pour prendre davantage d'essor, ces relations gagneront à s'appuyer de manière croissante sur des réalisations concrètes dans des domaines fonctionnels bien déterminés.

Le Canada a toujours eu souci de promouvoir la francophonie institutionnelle, que ce soit par le biais d'organismes gouvernementaux tels l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), ou privés, tels l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), le Conseil international de la langue française (CILF), l'Association internationale des Parlementaires de langue française (AIPLF), le Conseil international de la Radio, et TV de langue française (CIRTEF), etc. Chacun de ces organismes apporte sa contribution propre à la réalité francophone. Le rôle actif du Canada au sein de ces diverses associations spécialisées témoigne de sa détermination à donner à la francophonie les moyens nécessaires à sa consolidation. Il est intéressant de noter que ces organismes privés ont été les précurseurs des initiatives gouvernementales dans ce domaine.

La francophonie, pour prendre sa véritable dimension, s'efforcera de dépasser ses préoccupations d'ordre linguistique, terminologique et culturel au sens strict. Il importe qu'elle élargisse ses ac-

*A la superfrancofête
Québec 1974*

tions culturelles au cadre général du développement des hommes et des nations. Ainsi, un projet comme celui des mallettes pédagogiques de l'ACCT, destinées à des institutions scolaires en brousse, nous paraît particulièrement bien choisi, de même que les chantiers de reboisement dans les pays du Sahel qui, au-delà de leurs incidences sur le développement, ont un impact social et culturel significatif sur les jeunes de ces pays. Nous pensons également que les institutions de la francophonie internationale ont intérêt à accentuer leurs efforts au niveau de la coopération horizontale. Le programme spécial de développement de l'ACCT dont une importante réunion vient de se tenir à Ottawa, a dans cette perspective déjà largement ouvert la voie. L'an passé, il aura ainsi permis à des infirmiers maliens et voltaïques d'effectuer des stages à la Banque de sang de Dakar-Fann ainsi qu'à l'École de Transfusion sanguine d'Abidjan et à des techniciens haïtiens de se perfectionner dans un centre d'exploitation forestière du Gabon.

Les organismes francophones n'ont pas pour vocation celle de reprendre à une échelle plus réduite les types d'intervention des grandes institutions mondiales telles le PNUD ou l'UNESCO. Elles n'en ont tout d'abord pas les moyens. Ce serait par ailleurs pour eux faire fausse route car leur utilité et leur origi-

nalité proviennent des créneaux propres dans lesquels elles axent leurs projets de coopération. On s'attend bien sûr à ce qu'ils soutiennent plus activement les domaines de coopération où le facteur «langue commune» joue un rôle influent et où le facteur multiplicateur est le plus évident possible. Instrument de progrès et de développement, la francophonie aura avantage, au niveau collectif, à œuvrer dans un esprit de convergence des différentes perceptions et réalités en jeu. Ses partenaires ont des intérêts variés, tous légitimes. Il est essentiel d'en tenir compte pour éviter qu'ils puissent donner lieu à des clivages ou même s'ériger en obstacles. Le respect de la multiplicité est à la fois une exigence et une garantie. Sans lui, l'édification de la francophonie n'offrirait pas le même potentiel ni les mêmes espoirs. Il appartient, sans aucun doute, à des pays comme le Canada d'être les promoteurs d'initiatives tendant à renforcer la solidarité entre pays industrialisés et pays en voie de développement de la famille francophone. Au-delà de l'enrichissement culturel que nous pouvons mutuellement nous apporter, il y a les services que nous pouvons nous rendre. C'est là un autre aspect essentiel de la conception canadienne.

Pour poursuivre sa mission, il est préférable que la francophonie ne se développe pas autour d'un même foyer, qu'il soit européen, africain ou nord-américain. En dépit du dynamisme et du rôle de certains pays - historiquement ou économiquement mieux placés - nous sommes portés à croire que le mouvement de solidarité ne pourra s'épanouir pleinement qu'à partir d'une base multipolaire. Sinon comment parler d'égalité, de complémentarité, d'un authentique dialogue des cultures, d'une réelle coopération au sens contemporain du terme? Agrégat de pays qui ont en commun une langue mais qui veillent également avec un souci croissant à la promotion de leurs langues vernaculaires ou régionales, la francophonie pour être imaginative et novatrice devrait pouvoir simultanément s'appuyer sur plusieurs foyers.

Il ressort que l'avenir de la francophonie dépend dans une large mesure des capacités qu'auront ses divers organismes gouvernementaux ou privés de mettre le développement au service des cultures. C'est dans ce sens que le Canada entend poursuivre ses efforts en vue de la renforcer dans le cadre efficace et original de la coopération, du dialogue et de la concertation.



L'ACDI

Outil de développement

Motorisation des pirogues

Depuis 1968, l'ACDI se présente comme l'instrument chargé d'administrer le programme d'aide publique du CANADA. L'Agence est dirigée par un président qui a rang de ministre d'Etat responsable de l'Agence et chargé des Affaires francophones. Ce président de l'ACDI assume la responsabilité de l'administration de l'Agence, y compris la formulation et la mise en œuvre de ses politiques et de ses programmes.

Comme la plupart des organismes gouvernementaux de même genre, l'Agence fonctionne par la voie bilatérale (accords entre gouvernements) et par la voie multilatérale (accords avec des organismes internationaux). A cela il convient d'ajouter les apports du secteur

privé (commerce et industrie, organisations non gouvernementales internationales et canadiennes). Par ailleurs, plus de soixante organismes d'exécution multilatéraux et huit institutions internationales reçoivent des fonds du Canada.

Priorités et activités

Compte tenu des possibilités et des limites du Canada, sur le plan financier comme sur le plan technique, deux types d'opérations sont actuellement menées en Afrique : les grands aménagements régionaux (hydro-agricoles, mise en valeur des fleuves) qui nécessitent des fonds

assez considérables et des actions plus modestes en milieu rural qui visent à augmenter la productivité et le mieux-être des populations. Ces types d'activités sont complémentaires. Autrement dit, deux traits dominant notre coopération en Afrique francophone particulièrement : l'accentuation des efforts en faveur des pays les moins favorisés et la concentration dans le secteur du développement rural.

Des projets de développement rural comme ceux de la protection des végétaux dans trois pays du Sahel, du Kaarta au Mali et de la Mutara au Rwanda, témoignent de cette double préoccupation, en même temps qu'ils consolident l'expérience relativement récente de l'ACDI dans ce genre d'interventions com-



plexes. Dans ce même secteur, les activités ont aussi crû de façon constante au Sénégal, au Cameroun et au Zaïre.

Au Sahel, les orientations sont axées sur deux pôles principaux : le désenclavement par la construction de routes et de chemins de fer, l'allégement du problème alimentaire en favorisant l'essor d'une agriculture de base et des activités sectorielles ayant une base rurale (la pêche, par exemple, au Sénégal).

En Afrique Atlantique, de façon générale l'ACDI intervient dans le domaine des infrastructures : chemins de fer et barrages hydro-électriques représentent les deux grands secteurs où le Canada est présent. Quant aux autres projets mis en œuvre dans cette partie de l'Afrique, disons que l'ACDI travaille en « amont » ou en « aval » de la production; elle finance, par exemple, le transfert de technologie et d'équipement (électrification rurale en Côte d'Ivoire, creusage de puits au Niger, en Côte d'Ivoire), et dans presque tous les pays francophones son assistance technique et son appui financier soutiennent l'éducation, la formation et la gestion du secteur public.

Approche verticale

En Afrique centrale, les interventions sont plus variées en raison de différences très marquées entre les pays. Ainsi l'ACDI intervient au Cameroun principalement au niveau des infrastructures de transport. Elle a aussi contribué au financement du Transcamerounais et elle est un des plus gros bailleurs de fonds des travaux d'agrandissement du port de Douala. Toujours au Cameroun, un autre secteur d'intervention plus récent : le développement rural auquel elle apporte un appui par des actions verticales, au sens où elle prend une production, la pêche, par exemple, et où elle intervient non seulement au niveau des prises mais aussi au niveau des centres de maréyage, de transformation, de mise en marché. Troisième secteur d'intervention : la médecine préventive par le biais de la formation de médecins dans le domaine de la lutte contre les grandes endémies.

Au Zaïre, l'ACDI se concentre dans trois secteurs. D'abord le développement forestier par une approche verticale : elle part de l'inventaire forestier jusqu'à l'exploitation, la formation de techniciens, la mise en marché et le reboisement. Le développement agricole ensuite, par les cultures vivrières et



l'élevage, (elle est engagée dans un projet d'élevage avec la Banque mondiale, la France, et la RFA). Enfin, l'énergie hydro-électrique avec option tournée vers la transmission d'énergie dans des régions où il existe déjà une émergence locale.

Relancer l'économie

Au Rwanda où le décalage est fortement marqué entre la croissance démographique et la production alimentaire rurale, on tente de faire une récupération des espaces marécageux dans la vallée du Mutara. L'ACDI est également présente dans les télécommunica-

tions et dans la prospection géophysique du pays. Par ailleurs, fidèle à ses engagements antérieurs, le Canada prolonge jusqu'en 1984 son appui à l'Université nationale du Rwanda où les Canadiens sont présents depuis 1963.

Dans les pays du Maghreb, la contribution du Canada a été et reste très importante au niveau des décaissements. En développement rural, des projets d'agriculture, de formation de techniciens (agricoles et autres) représentant des appuis solides de la coopération canadienne. Le Canada contribue, par exemple, au financement de barrages en Tunisie. En éducation, l'ACDI soutient des institutions et maintient une assistance technique. Tunisiens, Algériens, Marocains obtiennent des bourses pour



Cours de journalisme télévisuel au Cesti

étudier au Canada ou en tiers pays, et plus largement, l'ACDI accorde une assistance générale au secteur public dans ce domaine.

Voilà dans l'ensemble, l'essentiel des orientations de la coopération canadienne en Afrique à l'heure actuelle.

A la suite des bouleversements qui ont marqué l'économie mondiale en 1973-1974, le Canada n'a pas échappé à l'inflation galopante et à l'augmentation du chômage. A cette situation s'ajoute une dévaluation du dollar qui n'a pas été sans entraîner une baisse de la valeur réelle de l'aide canadienne, et cela, en dépit d'une augmentation monétaire. Mais il reste cependant, que l'allègement de la dette du Tiers monde a été proposé par le Canada et la CNUCED, en mars 1977,

comme élément de relance de l'économie mondiale. C'est ainsi qu'en Afrique le gouvernement canadien a converti en dons les prêts qui constituaient la dette publique bilatérale des pays les moins avancés.

Coopération institutionnelle

Bien que notre pays traverse une période de « contraction », le gouvernement canadien n'en fait pas moins ressortir sa volonté de coopération. L'ACDI poursuit présentement des activités au Tiers monde dans presque 80 pays, avec quelque 2,500 projets en état de réalisation et 10.000 contrats. Comme le Canada est en

période de transition, l'ACDI se penche actuellement sur l'orientation des années 80 au cours desquelles le Canada renforcera ses liens avec les Etats du continent africain, notamment par la coopération industrielle et par la coopération institutionnelle.

Pour les Africains comme pour les Canadiens, l'enjeu semble considérable. Car il ne faut l'oublier : l'Afrique francophone couvre 45 pour cent du continent, groupe 27 Etats et abrite presque le tiers de la population africaine. C'est bien là toute l'importance de la participation du Canada à la francophonie.


C'est bien là aussi, par une coopération réelle et fructueuse, la façon la plus novatrice de riposter à des défis nouveaux.



Les études africaines au Canada

par D.R.F. Taylor

Secrétaire-trésorier de l'Association canadienne des études africaines

 C'est en décembre 1962 que les études africaines acquièrent des structures officielles par la création d'un Conseil des études africaines au Canada, lequel bénéficie de l'appui du Conseil canadien de recherche en sciences sociales et de l'Institut canadien d'outre-mer. Lors de sa première réunion, le Conseil se fixe pour objectifs : la promotion des études africaines au Canada, la création d'une organisation nationale devant regrouper les universitaires canadiens qui s'intéressent à l'Afrique, la représentation du Canada au Congrès international des africanistes et la publication d'un bulletin. Son premier président est le professeur Ronald Cohen de l'université Mc Gill.

Le premier numéro du **Bulletin des études africaines au Canada** paraît en novembre 1963. Trois volumes comptant chacun deux numéros seront publiés, le dernier en mai 1966. Lors de sa réunion annuelle de juin 1966, tenue à Sherbrooke, le Conseil des études africaines décide de remplacer le bulletin par une **Revue canadienne des études africaines**. Il doit s'agir en principe d'un instrument de promotion des études africaines au Canada, destiné parallèlement à faire prendre davantage conscience aux spécialistes de la question de la portée et de l'importance de ces études dans le contexte universitaire canadien.

Le premier numéro paraît en mars 1967. Monsieur D.G. Savage y signe un article sur «les études africaines au Canada» où il commence par se demander : «Convient-il d'organiser une veillée ou une fête ?» Les pensées que lui inspirent les réalisations du Conseil pendant ses cinq premières années d'existence sont des plus intéressantes si l'on en juge par l'extrait suivant : «Dans l'intervalle, le progrès des études africaines ris-

que fort d'être freiné par le sentiment croissant de désillusions qu'inspire l'Afrique aux Nord-Américains par la suite des événements survenus au Congo, au Nigéria ou ailleurs. Il est révélateur de constater que pour le *Time*, la politique africaine a toutes les allures d'une farce - ce qui ne peut manquer de se produire lorsque les barbares prennent le pouvoir. Plus ça change, plus c'est pareil !

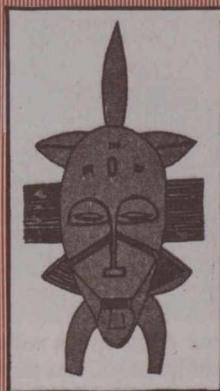
Savage arrive à la conclusion que si les études africaines ont nettement progressé depuis 1962, la situation est encore précaire en 1967 et il reste un long chemin à parcourir. A l'époque, seule une poignée d'universitari-

res canadiens s'intéressent sérieusement à l'Afrique et le Conseil ne compte encore qu'une cinquantaine de membres.

Qu'est-il advenu ces dix dernières années et comment pouvons-nous évaluer le cours des événements ?

Les études africaines ont subi des changements assez spectaculaires au Canada. A l'automne de 1969, une réunion conjointe du Conseil et de l'A.E.F. des Etats-Unis a lieu à Montréal, en bonne partie grâce aux efforts du professeur Peter Gutkind. Personne n'ignore plus la façon dont les choses se sont passées, mais les suites de la rencontre pour le Canada n'ont jamais été analysées en détail. Les Canadiens reprocheront aux Américains de n'avoir pas su laver en famille ce que certains appellent leur «linge sale». Monsieur Gérald Helleiner, le nouveau président, annonce dans une déclaration officielle que le Conseil des études africaines au Canada se retire de la réunion conjointe. Parmi les Américains trop préoccupés d'eux-mêmes, rares sont ceux qui se soucieront des sentiments de leurs hôtes canadiens. Du côté canadien, la décision de se retirer ne fait pas l'unanimité.

Cet échec modifie profondément l'orientation future des études africaines au Canada. La décision de créer une Association canadienne des études africaines est précipitée; la première conférence a lieu en février 1971 à l'Université Laval. On sollicite la préparation de documents, et plus de 70 personnes s'inscrivent comme participants. Comme le système universitaire canadien a connu une croissance spectaculaire à la fin des années 60, les ressources sont de toute évidence amplement suffisantes pour créer une association et organiser une conférence en bonne et due forme sur l'Afrique sans faire appel à d'autres sociétés savantes.



*Encourager
une meilleure
prise
de conscience
et connaissance
de l'Afrique*



La rencontre de l'Université Laval a également donné lieu à l'adoption d'une nouvelle constitution pour l'Association; de toute évidence, bien que la chose n'ait pas été mentionnée explicitement, les personnes chargées de sa rédaction n'avaient pas oublié, loin de là, les expériences de nos voisins du Sud. En vertu de la Constitution, «les buts de l'Association sont de promouvoir au Canada les études ayant trait à l'Afrique, d'encourager une meilleure prise de conscience et connaissance de l'Afrique, de sensibiliser les Canadiens aux problèmes et aux aspirations des peuples africains, d'établir des liens et d'accroître les échanges entre les milieux universitaires et scientifiques canadiens et africains, en particulier par la publication de la Revue canadienne des études africaines/*Canadian Journal of African Studies*. L'Association compte deux catégories de membres, soit des membres actifs ayant le droit de vote et des membres associés qui ne sont pas habilités à voter. L'article pertinent de la Constitution se lit ainsi :

«Sont admis comme membres actifs : 1) des professeurs et des chercheurs des universités, collèges et instituts de recherche canadiens ainsi que des universitaires canadiens résidant à l'étranger et y poursuivant des travaux sur l'Afrique; 2) des étudiants poursuivant des études supérieures dans des universités canadiennes et des étudiants canadiens poursuivant à l'étranger des études supérieures dans un domaine ayant trait à l'Afrique; 3) des étudiants africains poursuivant un programme d'études supérieures au Canada».

La Constitution renferme plusieurs souhaits explicites, soit conserver à l'Association un caractère canadien et éviter qu'elle ne soit dominée par un trop grand nombre de membres américains, veiller à ce que l'Association demeure strictement universitaire dès ses débuts et n'ait aucun lien avec les gouvernements et les grandes entreprises, s'assurer que l'Association demeure bilingue, et faire en sorte que les étudiants et spécialistes africains qui se trouvent au Canada participent pleinement à ses travaux.

Depuis leur première rencontre à l'Université Laval, les membres de

l'Association ont tenu des conférences annuelles à l'Université de Waterloo, aux universités York, Carleton et Dalhousie, ainsi qu'aux universités de Victoria et de Sherbrooke. La prochaine conférence doit avoir lieu en mai 1978 à l'Université d'Ottawa. A l'heure actuelle, l'Association compte environ 250 membres, mais les conférences qui ont habituellement une durée de trois ou quatre jours, attirent régulièrement un beaucoup plus grand nombre de personnes. Par exemple, à l'Université Carleton en 1974, 625 personnes se sont inscrites à la conférence, en bonne partie parce que celle-ci avait lieu à Ottawa.

La Revue publiée à raison de trois numéros par année vient de fêter son dixième anniversaire et remporte toujours un franc succès. Elle demeure bilingue et bénéficie de l'appui financier du Conseil des Arts du Canada. De l'avis de spécialistes de l'extérieur, la Revue est d'excellente

qualité et satisfait aux normes universitaires.

Depuis 1975, l'Association possède à Ottawa un secrétariat national créé grâce à l'aide financière du Centre de recherches pour le développement international. Par la même occasion, l'Association a été en mesure de lancer un Bulletin publié parallèlement à la Revue, et d'inviter un certain nombre d'universitaires africains à se rendre au Canada. Mais plus important encore, l'aide reçue aura permis aux étudiants africains poursuivant des études supérieures dans les universités canadiennes d'assister aux conférences annuelles. L'Association a également été en mesure de publier en 1976 un inventaire bilingue des études africaines au Canada, ainsi que de rassembler et d'envoyer en Afrique des exemplaires sur microfilms ou microfiches des thèses publiées sur ce continent dans des universités canadiennes. Le CERDAS (Centre de coordination de recherches et de documentation) s'occupe de conserver et de distribuer ces thèses à Kinshasa, au Zaïre.

Il existe des programmes structurés d'études africaines dans les universités de Dalhousie, York, Laval, McGill et de Sherbrooke, et plusieurs autres universités dont Carleton, Toronto, Guelph et Simon Fraser offrent d'excellents programmes d'enseignement dans ce domaine. Au moins 35 universités canadiennes offrent des cours portant sur l'Afrique dans un vaste éventail de disciplines.

Au Canada, si les sciences sociales semblent constituer une sphère de prédilection pour les études africaines, on constate depuis quelques années que de plus en plus de spécialistes d'autres domaines, surtout en lettres et en sciences physiques, s'y intéressent. L'Afrique francophone suscite un grand intérêt, en particulier chez les universitaires québécois. Leurs collègues anglophones ont pour leur part tendance à accorder plus d'attention à l'Afrique du Commonwealth et plus précisément à l'Afrique orientale et centrale.

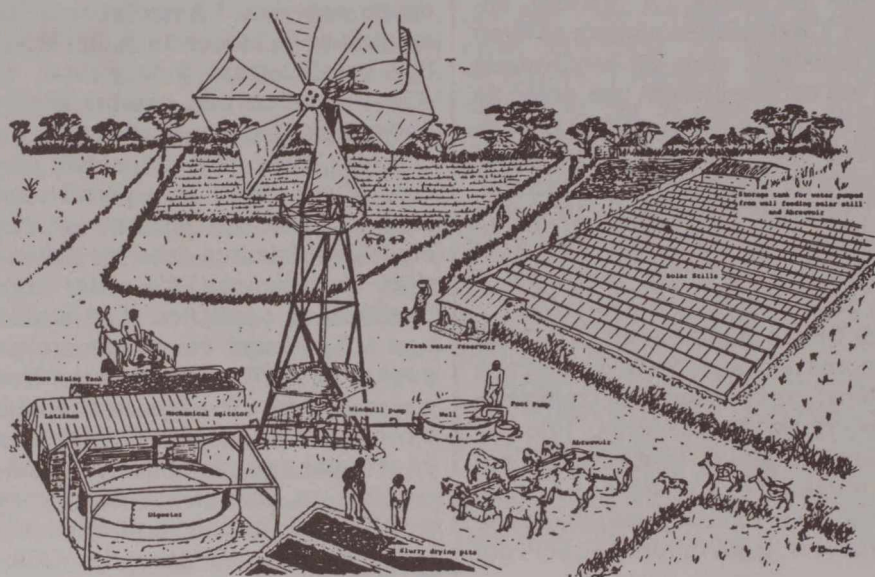


**Au moins 25
Universités
canadiennes
offrent des cours
portant
sur l'Afrique**



L'Institut Brace

Bel exemple de transfert de technologie



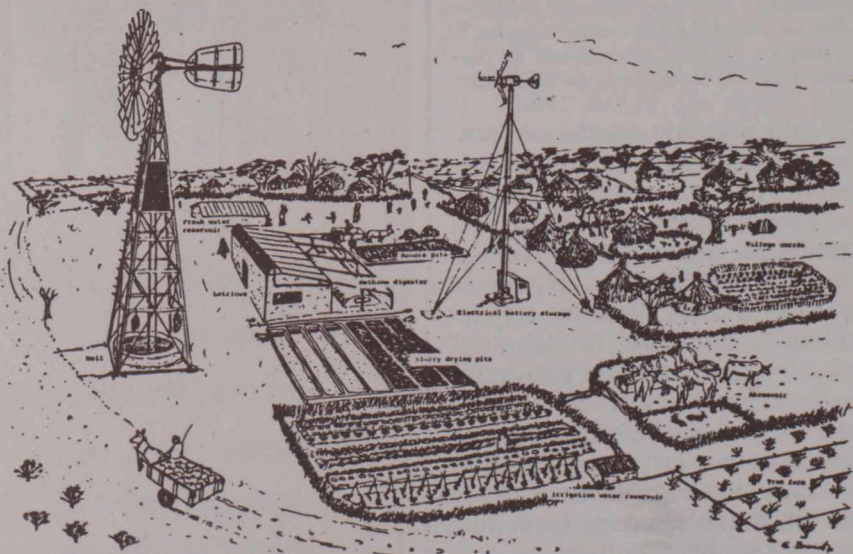
Conception futuriste d'un centre rural situé dans une région sahélienne

L'Institut de Recherche Brace de l'Université Mc Gill a été fondé en 1959 grâce à l'héritage que le major James H. Brace a légué à l'Université à sa mort en 1956. Le major Brace fut un ingénieur de renommée qui consacra 20 ans de sa vie professionnelle à des projets hydro-électriques dans la région des Grands Lacs du Canada.

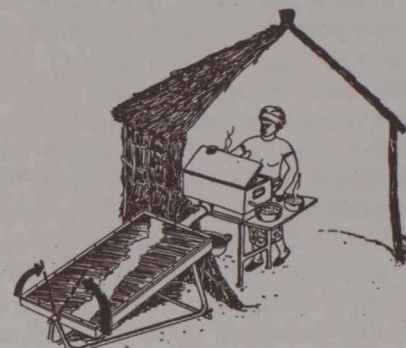
L'Institut de Recherche a pour objectif de développer l'équipement et les techniques nécessaires pour rendre les terres sèches économiquement utiles à des fins agricoles. Il est l'un des centres les mieux établis qui se soit intéressé au développement de la «technologie appropriée». En général, l'équipement développé par l'Institut Brace utilise le plus possible les ressources locales, qu'il s'agisse des ressources humaines, énergétiques ou matérielles. Aussi l'Institut s'est-il concentré sur l'utilisation de l'énergie solaire, de l'énergie du vent et des systèmes de dessalement simples pour aider à résoudre les problèmes auxquels font face les populations rurales isolées des régions arides des pays en voie de développement.

L'Institut comprend deux branches principales. L'une s'oriente vers la recherche concernant les étapes solaires,

les moteurs solaires, les systèmes de transmission de générateurs éoliens, les éoliennes et la production de biogaz. L'autre branche de l'Institut s'occupe des opérations sur le terrain. Il a développé l'équipement approprié et entrepris plusieurs études dans des zones en voie de développement. Il a également



Les énergies renouvelables - solaire et éolienne au service d'une agriculture moderne en Afrique.



Fourneau solaire

préparé plusieurs manuels scientifiques et techniques touchant à ces domaines d'activités, en particulier l'utilisation de l'énergie solaire. Il a à sa disposition une bibliothèque et un centre d'information très à jour dans les domaines des énergies renouvelables, du dessalement et de l'approvisionnement en eau, de l'agriculture en serre et de la technologie appropriée au sens large.

Pour obtenir des manuels et des renseignements détaillés sur les domaines décrits ci-dessus, on peut s'adresser directement au Département des Publications, Institut de Recherche Brace, Collège Mc Donald de l'Université Mc Gill, Sainte-Anne de Bellevue, Québec, Canada H9X 1C0.



Sculpture

Une Afrique en trois dimensions

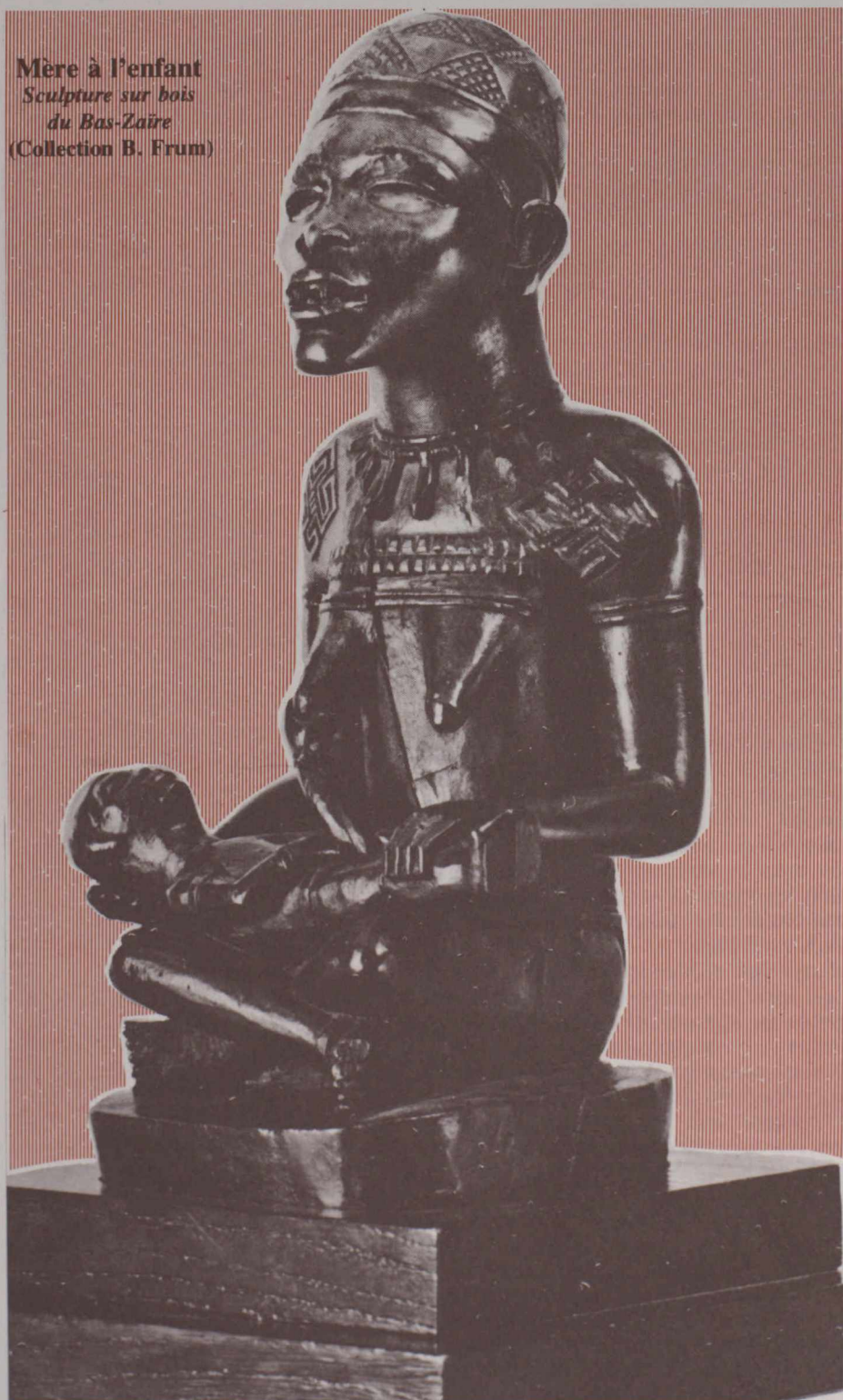
par Daniel Mato *

A mesure que notre monde rapetisse par le fait des communications et de l'expérience humaine, notre perception et notre reconnaissance de l'art des peuples qu'on dit primitifs procèdent moins d'un goût spécialisé pour l'exotisme que d'un choix éclairé. L'exposition *Vingt-cinq sculptures africaines*, présentée l'an dernier à la Galerie nationale du Canada (une première), traduisait à la fois un acte d'engagement et de reconnaissance puisque, même aujourd'hui, beaucoup de milieux mettent encore en doute le contenu «artistique» de l'art africain. Organisée par Jacqueline Fry (qui connut beaucoup de succès avec une présentation d'art africain à la Galerie d'art de Winnipeg en 1972), cette exposition était l'une des quelques expositions qui, ces dernières années, ont permis au public canadien de découvrir l'existence d'un art africain digne de ce nom. L'art africain n'est désormais plus évalué ou justifié par son impact ou son influence sur l'art occidental moderne; on en parle tout simplement parce qu'on y retrouve le dénominateur commun recherché, l'art tout court.

Pourtant, il est plutôt paradoxal que l'on qualifie de «primitifs» des artistes dont les œuvres sculpturales peuvent être admirées pour l'extrême complexité de leurs formes et la puissance qui s'en dégage. L'usage de ce terme passe-partout pour décrire ceux dont les références artistiques échappent à notre définition de l'art, implique un jugement par lequel on affirme et on exalte la hiérarchie occidentale de l'art. Cette attitude découle en partie du malaise que nous inspirent les formes insolites de l'art africain et en partie, hélas, d'un préjugé ethnocentrique. Une plus grande diffusion des arts de l'Afrique devrait cependant résorber ce malaise et atténuer ce préjugé; l'exposition *Vingt-cinq sculptures africaines* y aura certainement contribué.

Jacqueline Fry a choisi d'exposer seulement 25 sculptures pour la simple et

Mère à l'enfant
Sculpture sur bois
du Bas-Zaïre
(Collection B. Frum)



* Spécialiste de l'art africain, Daniel Mato est professeur associé d'histoire de l'art et directeur de la Galerie I.I.I. à l'Université du Manitoba.



louable raison qu'un petit nombre d'œuvres permet de s'attarder davantage à leurs formes sculpturales. D'un point de vue pédagogique, cette formule permettait en outre de présenter un catalogue plus documenté et laissait libre cours à une analyse plus approfondie de chacune des œuvres. L'exposition ne se voulait ni le survol d'un art tribal spécifique ni l'étude d'un style en particulier, ni même une rétrospective historique, mais plutôt une présentation de sculptures africaines en même temps qu'une sélection d'œuvres tirées de collections canadiennes.

On y distinguait deux grandes catégories de sculptures : d'une part, des masques de tous genres, de l'autre, des œuvres statuariques, ces dernières comprenant des pièces d'architecture et des figures amovibles de dimension plus réduite. Chacune des œuvres constituait une réponse individuelle au besoin de représentation sculpturale. Le matériau de base était le bois - sculpté, incrusté de métal ou recouvert de peau pour produire une remarquable diversité de formes et de styles, depuis le « cubisme » d'une *Figure reliquaire « Ngulu »* jusqu'au naturalisme stylisé d'une *Mère « Phemba » et son enfant*. La taille des œuvres aussi variait considérablement : la *Mère Phemba*, par exemple, faisait à peine onze pouces de hauteur, tandis que d'autres œuvres étaient vraiment de dimension architecturale, comme le *Chambranle de porte bamiléké* de 2m 50 de hauteur.

Chacune de ces 25 sculptures est une réponse directe de l'artiste à une structure symbolique traduisant des concepts associés à la religion, au mythe, à l'histoire et à la tradition, et chacune exécutée dans le mode sculptural local que nous appelons un « style ». Il en résulte une sculpture à la fois expressive sur le plan symbolique et stimulante sur les plans visuel et intellectuel. L'artiste africain, qu'il soit sculpteur sur bois ou forgeron, ne connaît pas la liberté (ou le fardeau) de l'expression autonome pleinement assumée; il obéit plutôt à des normes érigées localement en système. C'est donc pour répondre à des besoins sociaux que l'artiste crée des formes qui sont connues et familières. L'œuvre achevée relève pourtant la façon de l'artiste, puisqu'un même thème peut être interprété et rendu selon sa propre perception de la réalité visuelle et symbolique. Le *Poteau de galerie « Opa »*, œuvre figurée qui nous vient des Yorubas, est attribué par exemple à Aerogun, un sculpteur d'Osi-Ilorin, et peut être associé par comparaison stylistique à une pé-

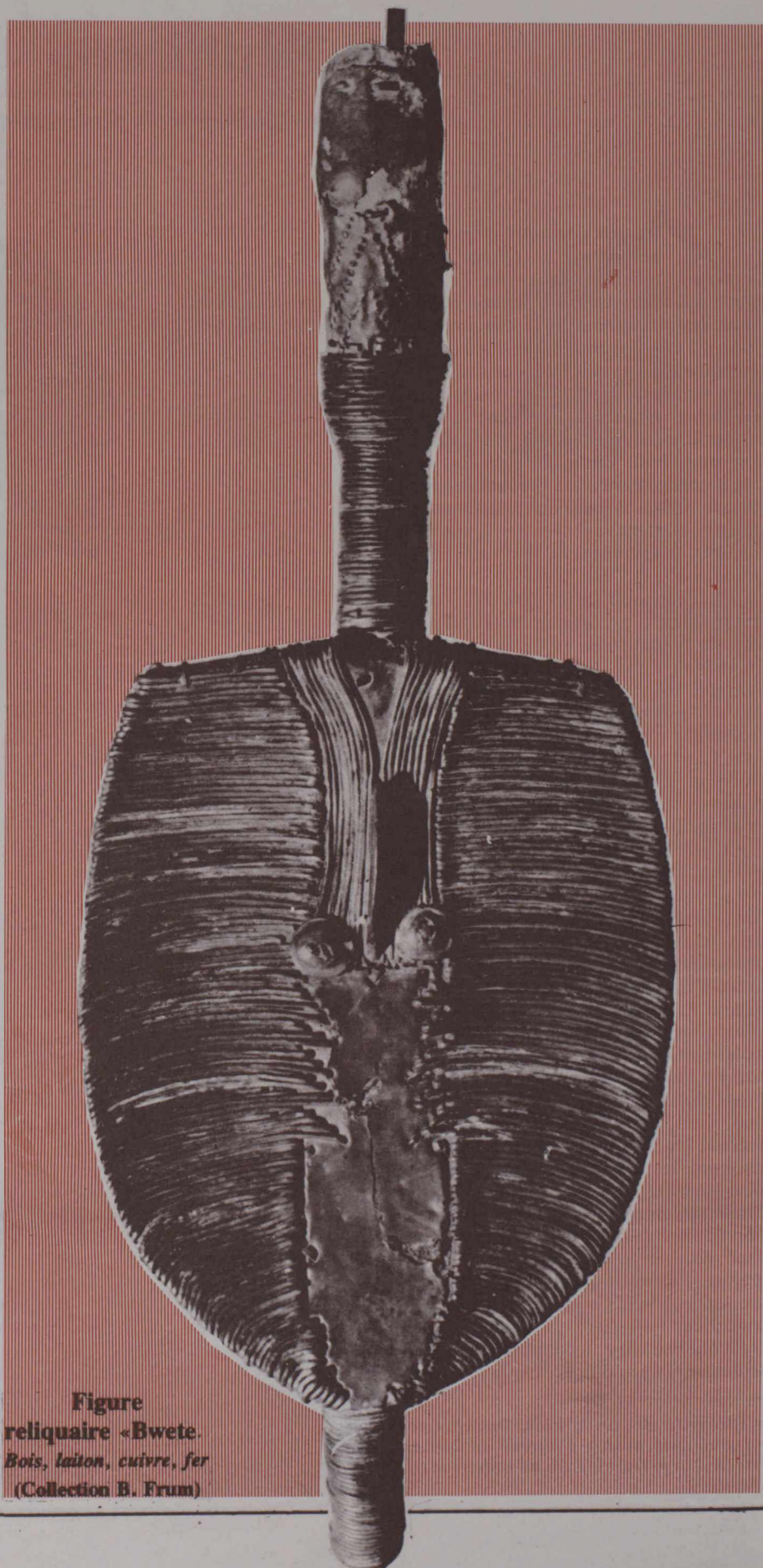


Figure reliquaire « Bwete ».
Bois, laiton, cuivre, fer
(Collection B. Frum)



riode déterminée de sa carrière.

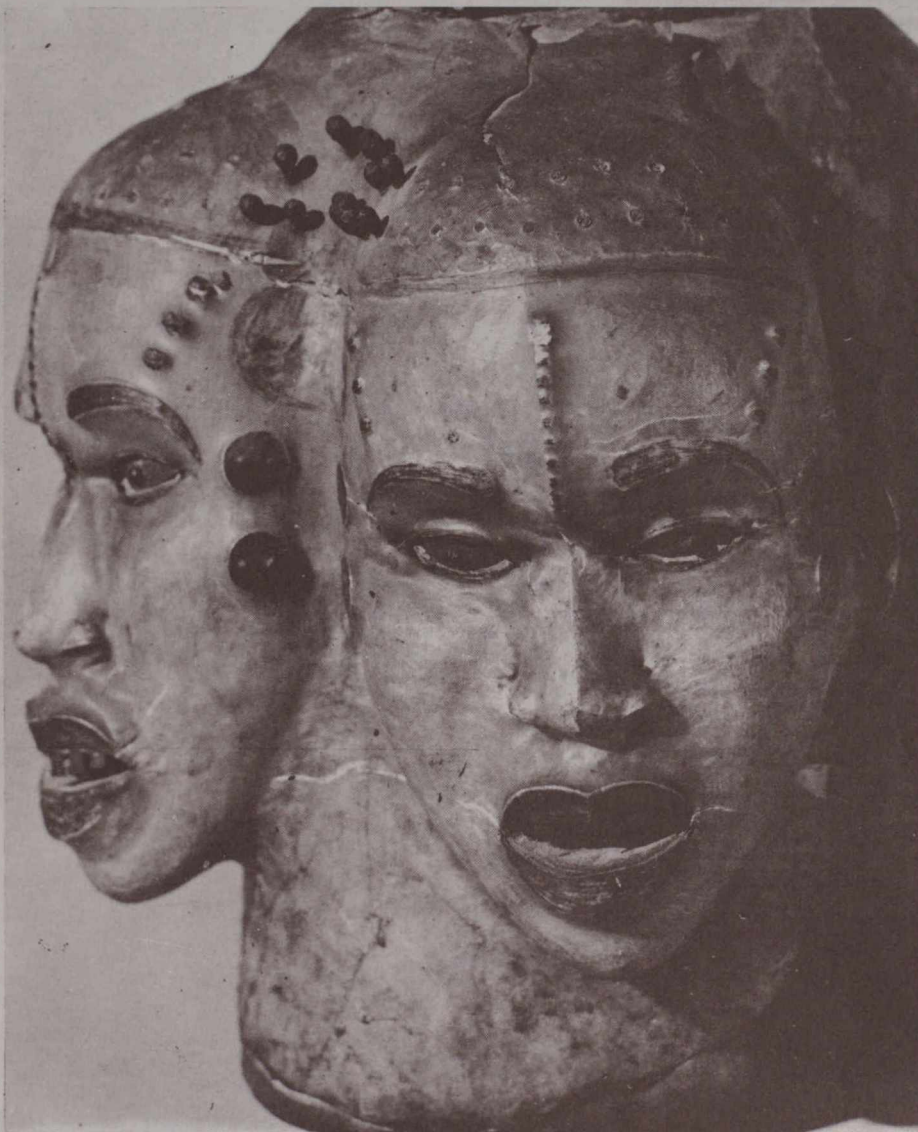
Le thème de la royauté revenait souvent dans les sculptures de grande taille, par exemple, dans l'imposante statue de la *Reine Nana* (1912-1914), une œuvre remarquable, forte et dynamique, découverte dans le palais royal du Batouf-fam, au Cameroun. On pouvait aussi admirer une imposante section de porte d'entrée principale, œuvre des Bamilékés du royaume de Baham, où se rejoignent sculpture et architecture. On ne peut s'empêcher de ressentir une impression d'énergie brute devant cette hiérarchie de personnages qui symbolise les attributs royaux du pouvoir et du prestige.

La sculpture de personnages peut être très figurative et comporter des détails donnant des indications de rang et de poste, comme on en trouve par exemple dans l'art royal du Cameroun, mais elle peut être aussi très abstraite, comme en témoignent les effigies funéraires des Kota-Obambas et des Kota-Mahongwés. Dans les deux cas, cependant, elle est «réelle» et valable. C'est la dimension symbolique qui donne à l'œuvre sa valeur, la fonction rituelle et les modes de croyance s'articulant autour du symbole représenté. Mais la sculpture n'a pas que des critères symboliques à respecter, elle doit aussi obéir aux normes d'esthétique de la collectivité.

L'exposition réservait des surprises. Un petit masque provenant de chez les Pendés du Zaïre, qui se présentait avec un œil fermé comme s'il clignait, accrochait le regard du visiteur par son asymétrie voulue. Ce clin d'œil ne se voulait pas humoristique, mais plutôt symbolique car les sculptures sont des représentations visibles de principes, de forces ou de pouvoirs. Retirées de leur contexte religieux, ces œuvres sculptées n'ont plus que leur présence sculpturale, qui demeure pourtant très forte. La *Figurine magique «Nduda»* des Yombés du Zaïre inférieur illustre bien, par des substances rituelles qui lui sont ajoutées, sa fonction rattachée à de multiples actes de croyance.

À mes yeux, la *Mère «Phemba» et son enfant* qui nous vient aussi des Yombés du Zaïre inférieur est par sa présence et son allure tout à fait caractéristique de la sculpture africaine. Hors de l'Afrique, hors de son cadre symbolique et religieux, elle transcende la rupture spatiale et temporelle pour survivre en tant que sculpture.

Soignée, dégagée et sobre, la disposition des sculptures à l'exposition dénotait un souci évident pour l'intégrité for-



**Masque-cloche
à trois visages**

Bois, peau d'antilope, métal et os
(Collection B. Frum)

melle de chaque objet. Des ouvrages à grande échelle (d'un point de vue africain) alternaient subtilement avec des pièces plus petites sans pour autant les écraser par leur masse. Les sculptures étaient bien éclairées et suffisamment espacées pour qu'on puisse les admirer de tous les côtés. On n'a pas du tout essayé de créer des effets dramatiques spéciaux, par des artifices d'éclairage ou de disposition, par exemple; les œuvres étaient vues et appréciées d'abord comme sculptures, ensuite comme sculptures africaines.

Les visiteurs avaient aussi accès à une salle où des cartes, des photographies *in situ* et une documentation rigoureuse donnaient tous les renseignements vou-

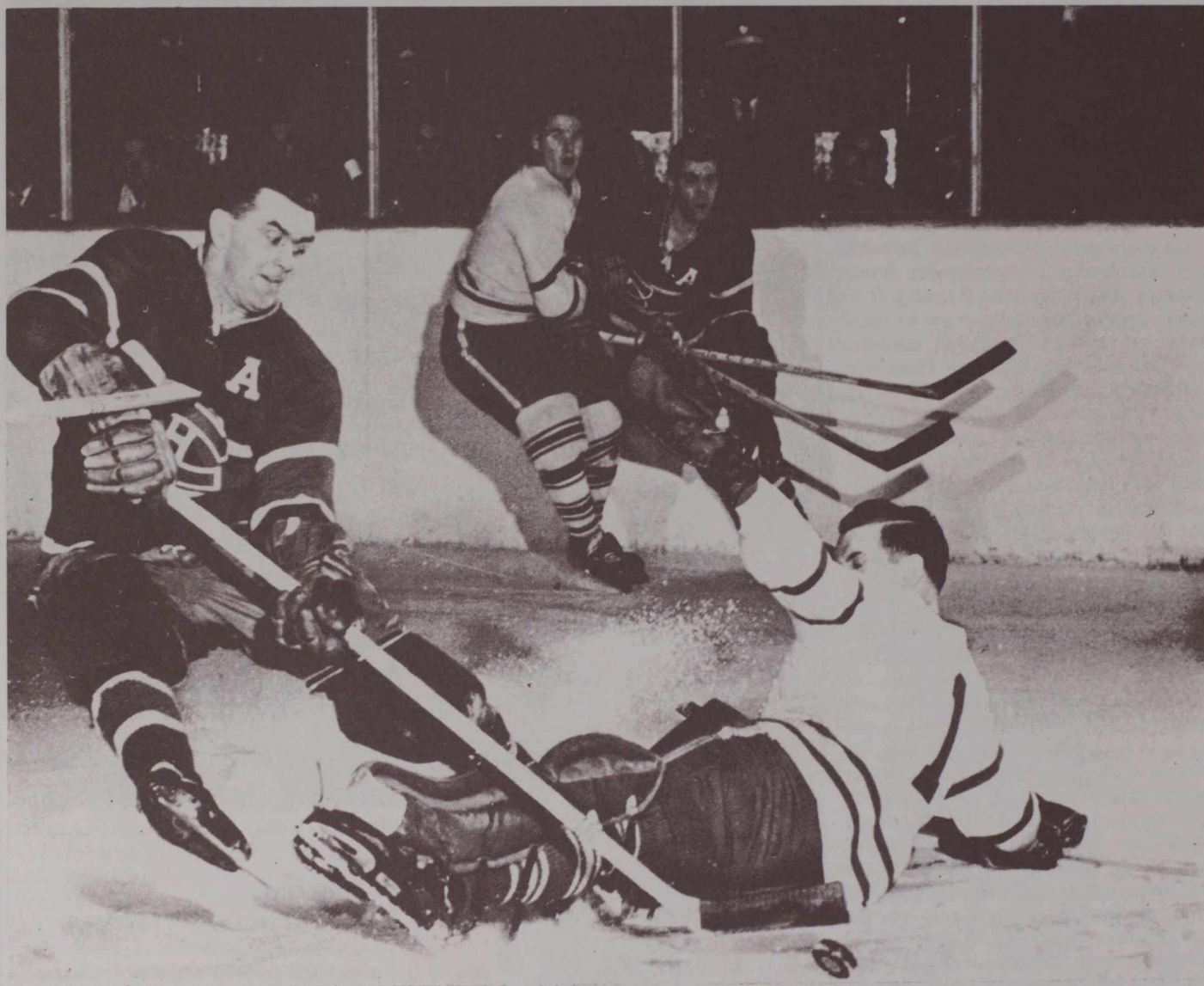
lus sur les œuvres exposées. Chacune était replacée dans son contexte culturel, et son rôle dans une «totalité africaine» était clairement décrit et habilement illustré. Il y avait aussi une table qui offrait aux visiteurs un choix intéressant de musique africaine.

La Galerie nationale du Canada mérite des éloges pour cette exposition. Ce fut une première expérience très réussie; puisse-t-elle être renouvelée dans un avenir pas trop lointain. Il convient de souligner également les efforts de Jacqueline Fry, conservateur de l'exposition. Une fois de plus, les arts de l'Afrique ont trouvé en elle un défenseur résolu et plein de ressources.



La fièvre du hockey

Sport canadien par excellence



Version perfectionnée d'un jeu sans règles auquel les Canadiens s'adonnèrent au 19^e siècle pour lutter contre les rigueurs de l'hiver, le hockey sur glace est devenu en Amérique du Nord l'un des sports les plus populaires. Il est unique en son genre, «un mélange de football, de golf, de boxe et de vendetta».

Au Canada où ce sport est né, le hockey est une passion nationale. Près de 300.000 Canadiens s'y adonnent au sein des «ligues» organisées où des entraîneurs forment aussi bien des adultes

que des jeunes garçons, dès l'âge de six ans.

«Le grand attrait du hockey pour les spectateurs, dit le Dr John Lohrenz, psychanalyste à Montréal, ancien instructeur de hockey lui-même, c'est l'impression de vitesse et de danger qu'ils y goûtent sans encourir des risques eux-mêmes.

Aujourd'hui le hockey est répandu dans 30 autres pays dont le Mexique et le Japon et a conquis des millions de fanatiques.

La partie de hockey oppose deux

équipes de patineurs, armés de bâtons à crosse plate avec lesquels ils se disputent dans une patinoire un disque de caoutchouc appelé rondelle. Il s'agit de faire pénétrer la rondelle dans le filet adverse que défend un gardien de but.

L'équipe marque un point chaque fois qu'elle y parvient. Chaque équipe est composée de 15 à 20 joueurs dont six seulement peuvent participer au jeu au même moment.

Avant tout, ce sport étant particulièrement brutal, sa pratique réclame des individus rudes qui ne flanchent pas de-

Le Canada et l'Afrique



vant la douleur. Un véritable professionnel se reconnaît aux points de suture qui ornent son visage : l'ex-joueur de défense Bill Gadsby de Détroit en a 500. Et aux fausses dents : «On n'est pas vraiment un joueur de hockey, dit un vétéran, tant qu'on n'a pas perdu quelques dents».

Si rude soit le hockey, le règlement du jeu prévoit des pénalités contre les excès de brutalité, à condition que l'arbitre s'en aperçoive. Le banc des punitions ne se retrouve dans aucun autre sport.

Les gardiens de but sont d'une race à part. Leur travail, le plus périlleux du sport, consiste tout bonnement à braver patins et bâtons afin de se jeter sur des rondelles pour les empêcher d'entrer au but. Il faut pour cela des réflexes ultrarapides, l'audace d'un pilote kamikaze et près de 20 kg d'équipement protecteur.

A travers tout le pays, chaque samedi soir, d'octobre à avril, plus de 800.000 Canadiens suivent à la télévision les joutes de la Ligue nationale de hockey. C'est un rite sacré auquel on ne peut pas manquer.

La Ligue de hockey professionnel la plus importante est la ligue nationale, d'ailleurs mal nommée car elle s'étend à deux pays, au Canada et aux Etats-Unis. Dix-huit équipes en font partie. Les équipes canadiennes sont les «Canadiens» de Montréal, les «Maple Leafs» de Toronto, les «Canucks» de Vancouver, les «Nordiques» de Québec, les «Jets» de Winnipeg et les «Oilers» d'Edmonton.

Les équipes de la ligue nationale participent d'octobre à fin mars, à une saison de 76 rencontres, suivie d'une série de manches éliminatoires opposant huit équipes. Le symbole de la suprématie dans le domaine du hockey professionnel est la coupe Stanley, don de Lord Stanley of Preston, alors qu'il était gouverneur du Canada en 1893.

Le trophée du hockey amateur canadien, la coupe Allan, fut remis pour la première fois en 1908. Chaque printemps, les ligues «seniors» du Canada proclament leur équipe victorieuse et les équipes de chaque province se rencontrent ensuite dans les éliminatoires nationales de la coupe Allan.

Facile à comprendre, le hockey est peut-être un des sports les plus difficiles à pratiquer avec maîtrise. Comme la plupart des grands athlètes, un joueur de la ligue nationale doit posséder rapidité, résistance, agilité, équilibre et force, des réflexes au dixième de seconde, avec en plus, un don appelé le «sens du hockey».

Les Canadiens sont unis par leur



«Un élément essentiel de notre culture»



La Coupe Stanley : un trophée impressionnant



amour profond de leur sport national. «Le hockey, a écrit un éditorialiste canadien, n'est pas seulement un jeu, c'est un élément essentiel de notre culture».

A Toronto, la plus grande des villes canadiennes anglaises, les Maple Leafs ont toujours rempli les 15.000 sièges de leur stade depuis 1946. Les abonnements de saison y sont tellement prisés qu'on en a légués par testament.

Allez seulement voir une partie de hockey, explique un psychanalyste, et inconsciemment vous voilà prêt à jouer. Votre tension artérielle s'élève, bref, la pression monte dans la chaudière, et quand elle se libère, les gens les plus timides peuvent devenir des tigres. Quand deux équipes s'affrontent, chacune décidée à marquer un but, le jeu ne peut que passionner tout le monde. Un dicton veut que «pendant une partie de hockey, la seule personne sensée dans le stade soit l'arbitre».

Le Canada et l'Afrique



C'est parti ! La baie James,

De nombreux invités de marque ont assisté le samedi 27 octobre à la mise en service de deux génératrices du gigantesque complexe hydro-électrique de la Baie James dans le Grand Nord québécois. Devant la presse et la télévision du monde entier, le chef du gouvernement, M. René Levesque, a fait tourner les premières turbines de LG-2 dont l'entrée en service s'est faite avec six mois d'avance sur l'échéance de construction. Cet immense ouvrage fournira, en 1985 (fin de la première phase des travaux) 10,269 mégawatts au réseau hydro-électrique.

A 1000 kilomètres au nord ouest de Montréal, le complexe la Grande, réalisé par la Société d'énergie de la Baie James, constitue l'un des plus importants aménagements au monde. (Mis en oeuvre en 1972, le complexe comprend dans sa phase initiale la construction de trois centrales sur la Grande Rivière ainsi que le détournement des rivières Eastman et Opinaca au sud et Caniapiscou à l'Est). Ces eaux détournées doublent presque le débit de la Grande Rivière.

Consciente des répercussions écologiques et sociologiques du Complexe la Grande, la Société d'énergie de la Baie James a adopté, dès 1972, une politique de protection de l'environnement.

Victoire du PLQ aux élections partielles

Le Parti libéral du Québec a gagné quatre élections partielles depuis le 14 novembre. Les nouveaux députés sont Mme Solange Chaput Rolland et MM. Herman Mathieu, Georges Lalande et Herbert Marx. Le Chef du Parti libéral Claude Ryan a souligné, qu'au cours des six élections partielles survenues depuis 1976, le Parti libéral québécois avait obtenu 61 % des voix contre 33 % pour le Parti québécois; lors des dernières élections générales, les deux partis avaient chacun obtenu dans les mêmes comtés 35 % des voix.

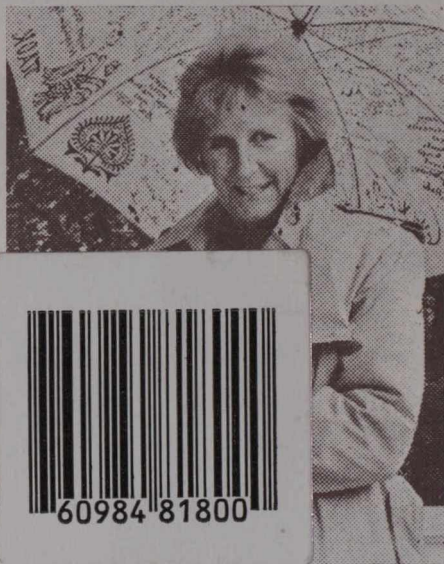
Centre francophone de Toronto

Toronto abrite depuis plus d'un an un Centre francophone qui comprend quelque 400 membres qui se font appeler Amis. Le groupe des Amis se compose de Canadiens français, de Franco-Onta-

riens, de Québécois, d'Acadiens, de Français, d'Anglais, d'Écossais, d'Irlandais, de Libanais, de Belges, de Marocains, d'Égyptiens, de Mauriciens, de Pakistanais, etc... Leur lien principal est leur amour de la culture et de la langue anglaise. En deuxième lieu, ils offrent leurs services bénévolement à l'occasion des diverses activités du Centre, à titre de traducteurs, d'animateurs et de spécialistes en divers domaines.

Le Bulletin, CCTT, vol 3, n° 9

Antonine Maillet Prix Goncourt 1979



La romancière canadienne Antonine Maillet a obtenu le prix Goncourt 1979 pour son roman «Pélagie-la-charrette», publié à Montréal par les éditions Leméac. A la fois conte et épopée, «Pélagie-la-charrette» raconte le retour du peuple acadien après le «Grand dérangement de 1755» du fond de la Géorgie jusqu'en Acadie, à travers tout un continent. L'histoire individuelle de Pélagie le-Blanc, son retour au pays natal après 15 ans d'exil forcé, reconstitue petit à petit l'histoire du peuple acadien tout entier. Mélange de narrations, de dialogues et de commentaires, parsemés de proverbes et de dictons et de mots populaires, «Pélagie-la-charrette» offre un portrait haut en couleur d'une héroïne où s'incarne le courage du peuple acadien.

Prototype d'auto économique

Parcourir 128 km en dépensant seulement 4,5 l d'essence, voilà de quoi faire rêver les automobilistes. Cette performance pourrait être atteinte grâce à un

véhicule construit par les huit membres de l'équipe EEVET (Energy Efficient Vehicle Engineering Team) à l'Université du Manitoba.

Après avoir effectué les recherches nécessaires, l'équipe, formée d'étudiants en génie, a commencé la construction du véhicule en 1977.

Cette année, Jeunesse-Canada au travail lui a octroyé une subvention de 17.286 dollars.

L'équipe a réduit la conception à sa plus simple expression; elle s'est restreinte à l'installation du moteur y compris la modification d'un turbo-chargeur, cadeau de la société Ford Motor, à l'allègement du corps du véhicule et à la réduction du poids global. Le produit fini pèsera 300 livres de moins qu'une petite Volkswagen.

Les restrictions financières ont contraint l'équipe d'étudiants à faire preuve d'ingéniosité. Par exemple, ils ont construit eux-même le moule du corps du véhicule au lieu de le commander.

Les sièges ont été disposés par paires, dos à dos avec un dossier commun. Chaque siège double est immobilisé pour plus de sécurité en cas de collision. Le tableau de bord a été disposé de façon à permettre une manipulation facile et sûre.

D'après un article de Panorama, vol 2, n.6.

La plus grande éolienne au monde

Le Conseil national de la recherche du Canada et l'Hydro-Québec, la compagnie d'Etat chargée de la production et de la mise en marche de l'électricité dans la province canadienne de Québec, tenteront de mettre au point ce qui serait la plus grande éolienne au monde avec ses 110 mètres de hauteur. Il existe déjà, aux Iles de la Madeleine, une éolienne de 230 kilowatts. Elle pourrait être associée à un réseau déjà existant, sinon, située dans un endroit isolé et pourvue de moyens de stockage, elle pourrait fournir l'électricité à une centaine de familles. Néanmoins, son installation pose des problèmes écologiques car elle ne pourra pas être située près des habitations en raison des perturbations qu'elle entraînerait dans les réseaux de communication.

Directeur de la publication :

J. André Ouellette

Imprimé par les N.I.S. - Dakar